

LA **Gym** ET



VOUS INVITE AU

LE SAMEDI 29 MARS 2025

CHAMPIONNAT INTER-RÉGIONAL

GYMNASTIQUE AÉROBIC

CATÉGORIES NATIONALES A ET B

GYMNASE MAURICE

BAQUET

6-8 RUE HONORÉ D'ESTIENNE
D'ORVES 93500 PANTIN



Table des matières

I.	LIEUX DE COMPETITION	3
A.	ADRESSE	3
B.	ACCES	4
1.	Transport en commun	4
2.	Voiture	5
C.	CONTACT	5
II.	HEBERGEMENT	6
III.	INFORMATIONS GENERALES	7
A.	HORAIRES PREVISIONNELS	7
B.	ACCREDITATION	7
C.	BONS DE SOUTIEN	7
D.	RESTAURATION	8
E.	CIRCULATION	8
IV.	ENGAGEMENTS	8
A.	REGLEMENT	9
B.	MODIFICATION DE COMPOSITION DE GROUPE ET TRIO	9
C.	FORFAIT – CERTIFICAT MEDICAUX	9
V.	REGLEMENTATION	10
A.	ACCES VESTIAIRES, SALLES D'ÉCHAUFFEMENT ET AIRE DE COMPETITION	10
B.	LES ENTRAINEURS	10
C.	CONTROLE DES LICENCES	10
D.	TENUES DES GYMNASTES	11
E.	ÉCHAUFFEMENTS	11
F.	DISCIPLINE DES GYMNASTES	11
G.	DISCIPLINE DES GYMNASTES	11
VI.	MUSIQUES	12
A.	TELECHARGER OU MODIFIER UNE MUSIQUES	12
VII.	JUGEMENT	13
A.	TENUE	13
B.	SMARTPHONES, TABLETTES, TELEPHONES	13



LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

« Gymnastes, entraîneurs, juges, accompagnateurs,

C'est avec un grand plaisir que l'association PANTIN GYM'S en partenariat avec la Fédération Française de Gymnastique vous accueille pour la compétition inter-régionale Nord de gymnastique aérobic.

Notre équipe et nos généreux bénévoles se sont impliqués pour que cet événement se déroule dans les meilleures conditions.

Nous remercions la mairie de PANTIN, ainsi que l'équipe du gymnase Maurice BAQUET pour la mise à disposition de l'espace permettant la réalisation de cette compétition.

Nous remercions également le Comité Régional Ile de France pour leur aide et leur accompagnement.

Nous espérons vous voir nombreux afin d'encourager l'ensemble des gymnastes qui donneront le meilleur d'eux-mêmes afin d'obtenir leur qualification pour le championnat de France.

Sportivement »

Tiffany NLIBA

Présidente PANTIN GYM'S



I. LIEUX DE COMPÉTITION

A. ADRESSE



La compétition se déroulera :

Gymnase Maurice BAQUET

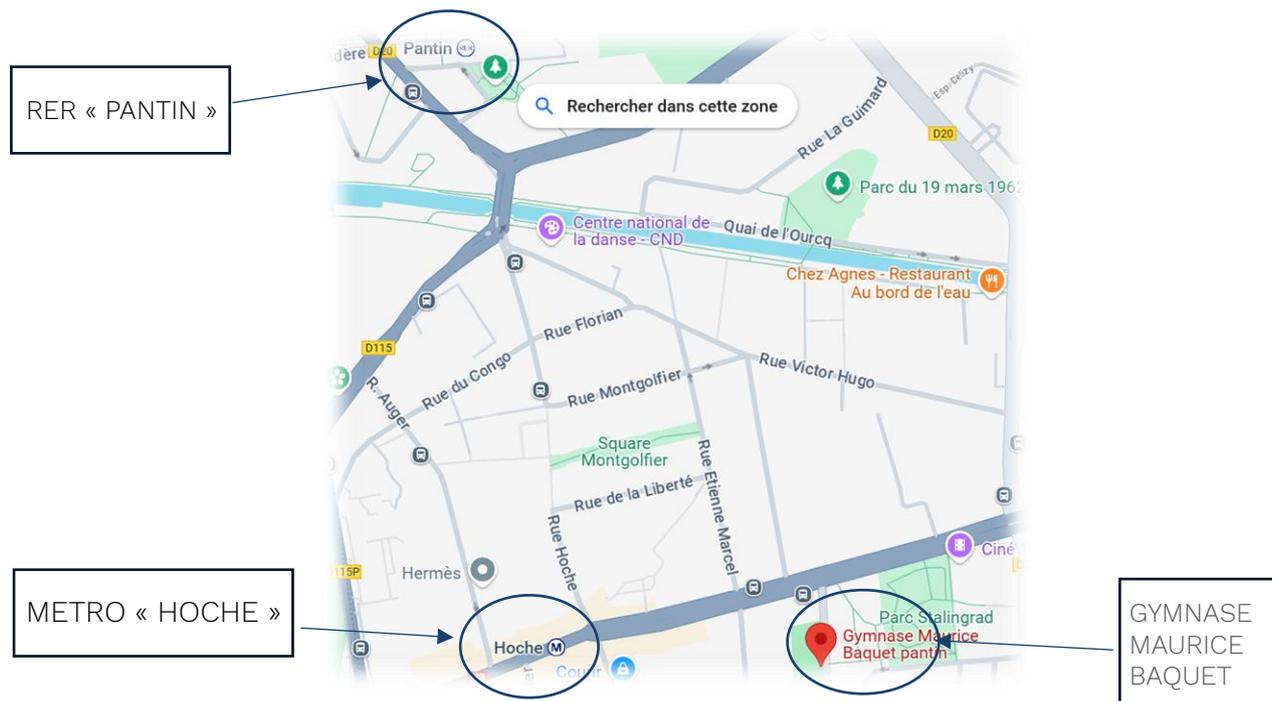
6-8 rue Honore d'Estienne d'Orves 93500
PANTIN

L'accueil des gymnastes se fera le 29/03/2025 à partir de 08h30



B. ACCÈS

1. Transport en commun



Métro

Métro Ligne 5, Arrêt « Hoche » (prévoyez 5 min de marche (Marcher tout droit jusqu'à la poste (Passer devant E.Leclerc, le collège Joliot Curie) puis tourner à droite sur la rue Honoré d'Estienne d'Orves.)

RER

RER E, Arrêt « PANTIN » (prévoyez 10 à 15 min de marche, plusieurs itinéraires sont possible, voir carte ci-dessus)



2. Voiture

Si vous venez par l'autoroute (A1/A3/A4), vous devrez ensuite prendre le boulevard périphérique et sortir à « Porte de PANTIN ».

Afin que vous faciliter le stationnement de votre véhicule, un espace de parking exceptionnel a été prévu. Il s'agira d'une cour d'école qui sera accessible via un grand portail qui se trouve sur la gauche du gymnase.

Nous vous demandons d'être particulièrement vigilants sur la manière dont vous allez stationner votre véhicule pour les trois raisons qui suivent :

- Permettre l'accès à un maximum de personne (dans le respect de la capacité d'accueil de l'endroit en question)
- Préserver l'intégrité des véhicules stationnés
- Permettre une circulation en toute sécurité

Attention : Compte tenu de la nature de l'emplacement de parking il n'y aura pas de marquage au sol.

C. CONTACT

En cas de besoin, vous pouvez vous contacter le club organisateur.

Club PANTIN GYM'S

Responsable organisation : Tiffany NLIBA

 : 06 64 93 70 67

 : pantingyms@gmail.com

Autre contact : Caroline GODARD

 : 06 42 57 52 67

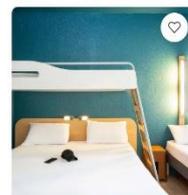
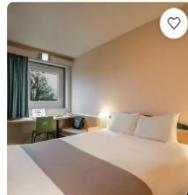
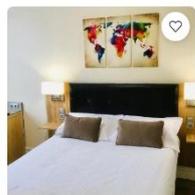
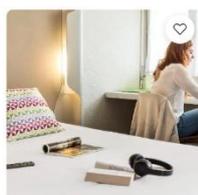


II. HEBERGEMENT

Voici ci-dessous la liste des hôtels à proximités du lieu de compétition :

-  **CAMPANILE PARIS EST – PANTIN** : 62-64 Avenue Jean Lolive, 93500 PANTIN (200 M du gymnase)
-  **RESIDENCE HOCHÉ** : 49 rue Charles Nodier, 93310 Le Pré-Saint Gervais (400 M du gymnase)
-  **MERCURE PARIS PORTE DE PANTIN** : 22 avenue Jean Lolive, 93500 PANTIN (500 M du gymnase)
-  **IBIS STYLE PARIS PANTIN EGLISE** : 153 avenue Jean Lolive, 93500 PANTIN (600 M du gymnase)
-  **IBIS BUDGET PARIS PORTE DE PANTIN** : 96/98 avenue du Général Leclerc, 93500 PANTIN (700 M du gymnase)

Bien évidemment, compte tenu de la facilité d'accès du gymnase, vous avez la possibilité de vous loger plus loin.



III. INFORMATIONS GENERALES

rHORAIRE PRÉVISIONNELS

(Sous réserve de modification)

10H00 – 13H40 : Nationales A Solos / Nationales B Trios et Groupes

15H00 – 18h45 : Nationales A Duos, Trios, Groupes / Nationales B Solos / Aérodance

A. ACCRÉDITATION

Les accréditations seront faites sous forme de tampons et badge.



Tampons :

- Chaque gymnaste après présentation de leurs licences à l'entrée du gymnase.

Merci de fournir à vos athlètes leurs licences pour l'entrée du gymnase ou prévoir un document regroupant l'ensemble des licences du club pour faciliter la circulation à l'entrée.



Les licences seront également demandées avant l'entrée en zone de pré-compétition.



Badge :

Des badges seront remis au :

- Juges
- Entraîneurs
- Chef de délégation

B. BONS DE SOUTIEN

Je vous prie de bien vouloir informer les parents et accompagnateurs des gymnastes des conditions d'entrée à la salle de compétition.



Pourquoi les Bons de Soutien



Ils servent avant tout à aider financièrement les clubs organisateurs afin d'alléger leurs contraintes logistiques et matérielles.

€ Tarif des Bons de Soutiens

Compétition Inter-Régional : **5.00 €** et **gratuit** pour les licenciés et moins de 10 ans.

Merci de leur indiquer que le club ne fait qu'appliquer les directives régionales, les bénévoles gérant les entrées ne doivent pas être invectivés injustement.

Conseil

Indiquez-le sur les convocations que vous envoyez à vos athlètes.

C. RESTAURATION

Une buvette sera proposée sur le lieu de compétition. Le paiement se fera avec des tickets achetés, uniquement par espèces

Pour l'ensemble des juges, un repas est prévu et pris en charge par le club.

Merci de prévenir vos athlètes et leurs familles concernant le paiement de la restauration qui se fait **uniquement en espèces**.

D. CIRCULATION

Il y aura 3 zones prévues pour le public sur le lieu de compétition. Un gradin situé au premier étage ainsi que 2 zones publiques des deux côtés du praticable.

Les 2 zones publiques (sur les côtés du praticables) seront accessibles en priorités aux PMR et aux personnes ayant des poussettes.

Merci de communiquer cette information à vos athlètes et leurs familles.



A. RÈGLEMENT

Le paiement des engagements pourra être effectué soit par virement bancaire, soit par carte bancaire. Une facture vous sera délivrée après la tenue de l'évènement.



Règlement directement via EngaGym : www.ffgym.fr

Règlement par virement : IBAN : FR76 1027 8062 1400 0201 1450 175

BIC : CMCIFR2A

Préciser dans le libellé du virement ou du paiement en ligne : Le **nom du club** + son **numéro d'affiliation** fédéral + la **compétition** + la **discipline** concernée.

B. MODIFICATION DE COMPOSITION DE GROUPE ET TRIO

Pour demander une modification de composition de groupe ou trio : uniquement sur EngaGym

C. FORFAIT – CERTIFICAT MEDICAUX

Pour déclarer un forfait : uniquement sur EngaGym

Procéder à la modification des engagements sur l'extranet Fédéral. L'information sera automatiquement répercutée auprès des responsables techniques et administratifs.

Jusqu'à 18/ 03 / 2025 : Il n'y a pas de certificat médical à envoyer. Aucune amende ne sera appliquée. Le prix de l'engagement sera déduit.

À partir du 19 / 03 / 2025 : Le délai étant dépassé, une amende pour forfait sera appliquée, sauf envoi par mail ou en pièce jointe lors de la déclaration sur l'Extranet d'un certificat médical. Le prix de l'engagement est dû.



CERTIFICAT MEDICAL : À fournir en pièce jointe lors de la déclaration sur l'Extranet, au plus tard le mardi suivant la compétition.

- En cas de quota de qualification, traitement identique aux autres forfaits avec demande de repêchage.



V. RÉGLEMENTATION

A. ACCES VESTIAIRES, SALLES D'ÉCHAUFFEMENT ET AIRE DE COMPÉTITION



INTERDIT AUX PARENTS, même pour les photos des podiums.

Les entraîneurs, les chefs de délégation et les juges ont accès aux aires d'échauffement sur présentation de l'e-licence. Celle-ci devra comporter la photo.

Les vestiaires sont réservés exclusivement aux gymnastes et aux entraîneurs.

L'association se dégage de toute responsabilité en cas de vol.

B. LES ENTRAINEURS

Seul un entraîneur par individuel ou formation sera autorisé à accéder à la salle de compétition (vestiaires, aires d'échauffement et praticable de compétition).

Aucune dérogation ne sera accordée.

Les entraîneurs doivent avoir une tenue sportive (cf. brochure générale de la FFG : la pénalisation sera appliquée).

C. CONTROLE DES LICENCES

Le contrôle des licences (avec photo) s'effectuera avant le passage.

Les licences sont à présenter avec photos sur smartphone, tablette ou support papier.

L'icône pour télécharger les licences de l'évènement est disponible dans EngaGym en fin de ligne de l'évènement.



D. TENUES DES GYMNASTES

Suivre la réglementation du code FFG.

Lors du palmarès, les gymnastes doivent se présenter en tenue de compétition **identiques** pour les palmarès de Duos, Trios, Groupes. A défaut, les gymnastes peuvent revêtir une tenue de club qui devra aussi être **identique**.

E. ÉCHAUFFEMENTS

Les échauffements sont contrôlés et minutés.

Merci de respecter les temps prévus dans les différents points d'échauffements.

F. DISCIPLINE DES GYMNASTES

Les gymnastes doivent être présent·e·s au palmarès quel que soit leur classement.

Si l'absence est constatée, les gymnastes sont disqualifié·e·s.

Si l'absence est motivée par une raison valable, l'entraîneur doit en avertir les responsables avant la lecture du palmarès.

Les téléphones portables sont Interdit sur l'aire de compétition y compris lors du palmarès.

G. DISCIPLINE DES GYMNASTES

Les entraîneurs et les gymnastes doivent quitter la salle de compétition dès que le passage est terminé.



VI. MUSIQUES

A. TÉLÉCHARGER OU MODIFIER UNE MUSIQUE

- Uniquement sur DJGym
- Une musique doit obligatoirement être téléchargée via DJGYM avant le **23 / 03 / 2025** y compris les musiques imposées

ATTENTION

- Ecrire sans mettre d'accent ni d'espace dans les informations de la musique.
- Laisser un espace d'une ou 2 secondes avant de commencer l'enregistrement de vos montages musicaux.

RAPPEL

- Pour les catégories Fédérales prévues à deux passages initialement par la CNS : si un seul passage pour la compétition mettre l'option « ROUTINE 1 »
- Pour toutes les autres catégories : mettre l'option « ROUTINE »



Merci de prévoir une **clé USB** pour pallier les éventuels problèmes sur place.



VII. JUGEMENT

DISCIPLINE DES JUGES

A. TENUE

-  **Femmes** : Tailleur, jupe ou pantalon bleu marine ou noire, chemise blanche.
-  **Hommes** : Veste bleu marine ou noire, pantalon gris, chemise ou pull claires, cravate.

Le juge qui ne sera pas en tenue, ne pourra pas noter.

B. SMARTPHONES, TABLETTES, TELEPHONES

L'utilisation d'appareils électroniques (smartphones, tablettes, téléphones) n'est pas autorisée à la table des juges. Merci de prévoir vos ordres de passages sur support.

Nous vous disons à samedi 29 MARS 2025

PANTIN GYM'S

